

Comité Directeur 26/05/2025

Adaptation et application régionale de la circulaire FFG sur la prévention à la consommation d'alcool

La Fédération Française de Gymnastique a mis en place une circulaire relative à la prévention à la consommation d'alcool, appliquée depuis le 10 mars 2025. Celle-ci concerne l'ensemble des **finale**s nationales, **stages nationaux**, ainsi que les **repas et cocktails officiels organisés le midi**, où la **consommation d'alcool est désormais proscrite**.

Dans une volonté de cohérence avec les orientations nationales de la FFG, et dans le cadre d'une démarche responsable de prévention, il est proposé que **le Comité Régional Nouvelle-Aquitaine décline et applique cette circulaire à l'échelle régionale**, selon les mêmes conditions.

Ainsi, **à compter du 26 mai 2025**, date du prochain Comité Directeur, la circulaire FFG sera appliquée sur **l'ensemble des activités organisées par le Comité Régional Nouvelle-Aquitaine**, à savoir :

- Compétitions interdépartementales et finales régionales ;
- Stages régionaux (détection, formation, etc.) ;
- Réunions officielles accompagnées de repas ou cocktails (notamment ceux organisés le midi) ;
- Évènements ou rassemblements sous la responsabilité du Comité Régional.

L'objectif de cette mesure est de **renforcer l'image éducative et responsable de la gymnastique**, et de **garantir des environnements de pratique sains, sécurisants et exemplaires** pour l'ensemble des licenciés, officiels, bénévoles et partenaires.

Nous invitons les clubs et les instances départementales à s'inspirer également de cette dynamique afin d'envisager, à leur échelle, une déclinaison similaire de cette politique de prévention.

Validée par le Comité Directeur du 26/05/2025

Frédéric BUREAU - Président

Comité Régional de Gymnastique
Nouvelle-Aquitaine
35 Av Gustave Eiffel - ZA Bersol
33600 PESSAC
Tel : 05 56 36 23 97
Email : crnouvelleaquitaine.ffgym@orange.fr

